

COMMUNE DE CORME-ECLUSE

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six et dix-huit juin, à dix-neuf heures et quarante minutes, le Conseil Municipal de la commune de CORME-ECLUSE, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MARTIN Olivier, Le Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 12 juin 2026

Membres présents : M MARTIN Olivier, BINET Nicolas, MATIGNON John, GAUTIER Dominique, PAPIN Benoît, BENETEAU Christian, CHERGUI Arnaud, DUGENNE Patrick et Mmes MARTIN Béatrice (pouvoir de Mme Coussot Monique), MANON Christelle, DAUBANNAY-TABURET Céline, VOISIN Emmanuelle, GALIEN Camille, VIAUD Adeline.

Absente excusée : Mme COUSSOT Monique (Pouvoir à Mme Martin Béatrice)

Secrétaire de séance : M BINET Nicolas

Ordre du jour		Vote
Travaux de la Mairie/Salle de conseil/ Bibliothèque	Modifications des travaux nécessaires à la poursuite du chantier : - Travaux de mise en sécurité et stabilisation des murs du presbytère : 31 927.60€ HT - Modifications des dallages pour l'ensemble des bâtiments : 22 652.08€HT	Pour à l'unanimité : 15 voix
Devis travaux et achat	- Achat d'un petit réfrigérateur pour la mairie : 149.00€ TTC (PULSAT Saujon) - Achat d'un réfrigérateur pour la salle des fêtes : 569€ TTC (PULSAT Saujon) -Travaux de voirie rue de couyac écoulement des eaux pluviales : 6 243.72€ TTC (STPA Cozes)	Pour à l'unanimité : 15 voix
Application Intra-muraos	Adhésion à l'application mobile intra-muros, c'est un outil de communication pour connecter les collectivités et leurs habitants : 504€ TTC à l'année à compter de 01/01/2027	Pour à l'unanimité : 15 voix
Recrutement d'un agent technique	Recrutement d'un agent pour le service de garderie, service des repas et ménage des bâtiments communaux : 20.11h	Pour à l'unanimité : 15 voix
Tableau de délégation pour les commissions de la CARA	Les élus qui siégeront aux 15 commissions de travail de la CARA ont été nommés.	Pour à l'unanimité : 15 voix
Règlement intérieur du Conseil Municipal	Présentation du règlement intérieur du Conseil Municipal- modification à apporter Point reporté au prochain conseil	Pas de vote
Admission en non valeur	M Le Comptable public demande la mise en non valeur des dettes d'un montant de 5 388.86€ suite à au jugement de clôture pour insuffisance d'actif décidé par le tribunal de commerce. Et d'ouvrir les crédits budgétaires nécessaires	Pour à l'unanimité : 15 voix

M Le Maire, Martin Olivier

